Mont de Marsan, le 04 novembre 2014

Madame, Monsieur,

**Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir la sécurité de votre enfant qui vient au collège avec ce moyen de locomotion, ainsi que celle des autres usagers de la route.**

Les équipements obligatoires sont les suivants:

* Deux freins, avant et arrière.
* Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
* Un avertisseur sonore.
* Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l’arrière, de couleur blanche à l’avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
* Le port d’un gilet rétroréfléchissant certifié est fortement conseillé.

De plus, suite à plusieurs incidents au garage à vélos du collège, il est fortement conseillé aux élèves d’attacher leur vélo avec un anti-vol.

Je vous remercie de votre collaboration.

Mlle MOUCHEBOEUF

CPE

Mont de Marsan, le 04 novembre 2014

Madame, Monsieur,

**Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir la sécurité de votre enfant qui vient au collège avec ce moyen de locomotion, ainsi que celle des autres usagers de la route.**

Les équipements obligatoires sont les suivants:

* Deux freins, avant et arrière.
* Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
* Un avertisseur sonore.
* Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l’arrière, de couleur blanche à l’avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
* Le port d’un gilet rétroréfléchissant certifié est fortement conseillé.

De plus, suite à plusieurs incidents au garage à vélos du collège, il est fortement conseillé aux élèves d’attacher leur vélo avec un anti-vol.

Je vous remercie de votre collaboration.

Mlle MOUCHEBOEUF

CPE